

COMMISSION HABITABLE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 01/04/09

Présents : SR Perros-Guirec (Jack LE MOINE), SN St-Quay-Portrieux (Danielle PELGRIN, François COUDRAY), CDVH (Laurent BRIGEON, Sébastien RENAULT), CN Trégastel (Eric COULON), ASN Perros-Guirec (J-Yves LE FAILLER), CN St-Cast (Arnaud FAUTRAT), Loguivy CC (Alan RICHARD), CN Pléneuf-Val André (Julien LE COQ), YC Val-André (Philippe LENA), BN Ile Grande (Christophe CUBIER, Marc MASSON, Patrice GAUT), YC Trébeurden (Yann NERIEC), Yvon FURET (CDV), Pierre LE BOUCHER (CDV).

Première réunion de l'olympiade, elle avait pour but d'échanger sur la situation des clubs dans la pratique de l'habitable, notamment autour de trois questions :

- La pratique « jeunes »
- Les manifestations nautiques (trophée CCI, ...)
- La pratique « loisir »

La réunion a commencé par un tour de table permettant à chaque club présent de faire en quelques mots un état des lieux dans sa pratique et ses projets ainsi que leurs attentes du travail de cette commission.

SRP : club de propriétaires, difficultés à recruter des bateaux sur le programme des régates, le club vend ou a vendu ses bateaux (class 8, melges). Plus de jeunes dans le club. Moyens financiers disponibles, mais pas d'équipage...

SNSQP : après un passage très difficile du à la situation financière, le club pratique essentiellement une activité loisir-régate-adultes et n'a plus de jeunes sportifs dans le circuit. Propriétaire d'un Open 5.7 mis à disposition d'un équipage issu d'un autre club (difficultés de calage du projet). Organise de nombreuses courses, notamment en match racing.

CN TREGASTEL : activité croisière dans le cadre des stages (un bateau). En attente d'une dynamique de développement de cette activité sur le département.

CN St-CAST : activité habitable bien en place autour de la pratique en monotypie (4 J80). La dynamique créée dans le club par la mise en place d'entraînements en flotte et en match racing permet de maintenir et de développer l'activité. « animer le club et le plan d'eau d'abord, régater ailleurs si possible... » En attente du nouveau port pour entrer dans la partie animation régates et trophée 22.

LCC : club de propriétaires, organise deux grosses régates du trophée dans l'année. Pratique très régulière d'un groupe de sept bateaux en monotypie (neptune 6.25), nombreux déplacements sur les régates des clubs voisins, notamment à l'est (facilité marées). En réflexion en ce qui concerne l'activité jeunes, notamment en collaboration avec les autres clubs du bassin dont le centre nautique.

CN PLENEUF / YCVA : organisation d'entraînements internes au club en liaison avec le centre nautique, alternant les parcours côtiers (croiseurs) et techniques (régatiers). Les jeunes issus de la filière dériveur du centre nautiques embarquent sur les bateaux des propriétaires. A venir dans un avenir très proche : constitution de deux équipages en Open 5.7 pour les jeunes sur le circuit espoirs, déplacement en « convoyage » des bateaux de propriétaires vers les autres clubs du département dans le cadre du trophée CCI 22.

BN ILE GRANDE : un équipage Open 5.7 issu de la voile légère (convention CG) navigue avec un autre équipage jeunes du YCT. Difficultés à « nourrir » le projet. L'intervention du CDVH dans le contenu des séances est très apprécié.

YCT : club de propriétaires. Organise une grosse régates par an (trégor cup). Premier club du département à avoir lancé l'activité en Open 5.7. première année difficile, le projet est relancé du fait de la présence d'un ou deux autres bateaux et des entraînements du CDVH.

CDVH : présent sur la commission du fait de son activité d'entraînement au plus haut niveau. Parmi ses objectifs figurent le développement de la pratique, notamment chez les jeunes. Le CDVH est donc à l'écoute des problématiques des clubs.

LA FILIERE « JEUNES »

Il faut considérer que la pratique de cette tranche d'âge ne se limite pas au support Open 5.7 (match racing, J80...) cependant, on remarque que les clubs qui ont lancé un projet sur ce support sont confrontés à des difficultés :

- Nombre de bateaux limités (peu de partenaires d'entraînement)
- Difficultés de mise en œuvre dans certains sites (mise à l'eau, matage, conduite sur les régates...)
- Fragilité du support.

On se trouve donc dans une situation dans laquelle on a des bateaux en attente sur certains parkings et à l'inverse des équipages potentiels sans bateau dans d'autres...

Afin de pérenniser un tel projet, il apparait donc qu'il doit être épaulé, cadré, soit par des entraîneurs de clubs si il y en a, soit par des interventions des entraîneurs du CDVH, notamment dans les clubs de propriétaires sans salarié. L'autre dimension à prendre en compte est la dimension à lui donner (collaboration club / centre nautique, entente inter-clubs...)

En conclusion, pour animer un projet de ce type, il faut :

- un port (si possible équipé de facilités de mise à l'eau)
- une impulsion de cadrage (CDVH ?)
- plusieurs bateaux au même endroit (bassins)
- une aide financière à l'acquisition des supports (plan nautique)

LE TROPHEE CCI 22

Mis en place voilà quatre ans, il repose sur le calendrier des régates des clubs du département. 12 dates sont prévues en coordination départementale (13 ou 14 l'an prochain quand le port de ST-CAST sera opérationnel. Les bateaux font eux-mêmes leur programme, le classement étant établi au meilleur des 7 régates sur l'année.

Constats faits et idées émises par les clubs présents :

- peu de bateaux de l'est dans l'ouest (problème du courant et de l'arrivée à marée basse sur les sites)
- demande d'activité de type « loisirs » sous forme de rallye pour les bateaux n'appréciant pas la régates (problème de la licence : à quand une licence « loisirs »)
- un classement des coureurs à envisager comme dans le championnat de Bretagne (problème : saisie de tous les noms des équipiers dans le logiciel)
- organiser des convoys communs (cf LCC ou YCVA)
- y associer des régates « corpo » ou spécifiques des séries (Trégor cup, Bénéteau cup)
- régater de club en club
- fidéliser les équipages en y associant les jeunes (ex : YCVA et CN Pléneuf)
- des entraînements le samedi si régates le dimanche
- des parcours pour tous types de bateaux....
- Des week-end organisés vers des destinations plus difficiles à atteindre pour tout le monde dans le domaine de la croisière (îles Anglo-normandes, St-Malo, franchissement des Héaux....)
- Une promotion départementale autour d'un week-end « ports vides » en liaison avec les ports et la CCI

Plus largement, les clubs de type « habitable » se rendent compte que l'avenir de leur pratique réside dans la diversité des animations proposées, la collaboration « club habitable / centre nautique » étant toujours payante à plus ou moins long terme.

Pour la commission habitable,

Pierre LE BOUCHER, responsable de la commission.